



**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'Association Syndicale Libre de La Résidence du Bief**

Le samedi 28 mars 2020 à 14h00

Salle Georges BRASSENS

(Rue Rameau à Gravigny)

Pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Désignation du Président de séance => vote
2. Rapport du Président de l'ASLRB
3. Présentation du bilan financier 2019 => vote
4. Election des syndics => vote
5. Projet de rénovations de la Résidence du Bief
6. Budget prévisionnel 2020 => vote
7. Informations diverses
- 8 .Questions diverses



POUVOIR

ASLRB

Assemblée Générale Ordinaire du 28 Mars 2020

Je soussigné(e) Nom : Prénom : Adresse :	déclare donner pouvoir à Nom : Prénom : Adresse :
Afin de me représenter, de prendre part à toutes délibérations de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la lettre de convocation et de voter en mon nom.	
Fait à le Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »	Fait à le Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation »

INSTRUCTIONS

CONCERNANT L'UTILISATION DU POUVOIR

Le pouvoir doit être rempli par le résident mandant (nom, prénom, adresse) et la mention manuscrite « **Bon pour Pouvoir** » avant sa **signature** et la **date**.

Le mandataire, celui qui reçoit le pouvoir, le complètera en le datant et signant à son tour avec la mention « **Bon pour acceptation** », avant de le faire enregistrer lors de son arrivée à l'Assemblée Générale.

Le mandant, celui qui donne son pouvoir, doit prendre conscience que la personne qu'il a désignée pour le représenter, le mandataire, vote pour lui sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Seul le mandataire (détenteur d'un pouvoir) sera responsable des décisions de vote qu'il aura prises, au nom du mandant. Le non respect des éventuelles consignes données ne permettra pas d'invalider le vote.

Si un résident présent quitte l'Assemblée Générale avant la fin et qu'il reste encore des votes, il ne pourra pas transférer son ou ses pouvoir(s) à un autre mandataire. Il sera décompté des membres présents ou représentés, ainsi que les pouvoirs qu'il détient.

L'Assemblée Générale ne pourra se tenir qu'à condition d'atteinte du quorum, c'est-à-dire 91 résidents présents ou représentés.

Dans le cas contraire, une Assemblée Générale extraordinaire devra être convoquée (sans nécessité de quorum).

CONCERNANT LES EVENTUELLES QUESTIONS

Il est demandé, dans la mesure du possible, de transmettre vos éventuelles questions par écrit au plus tard 7 jours avant la date de l'Assemblée Générale, afin de nous permettre de les instruire et y répondre au mieux en séance.

Ces questions seront à déposer aux délégués de squares ou dans la boîte aux lettres de l'ASLRB, 1 bis square Henri Duparc, ou à adresser à president@residencedubief.com.

APPEL PRESSANT A CANDIDATURE



Un gros problème de fonctionnement du conseil syndical va se poser par l'absence prochaine de secrétaire avec également plusieurs membres qui vont démissionner suite à des départs de la résidence.

En conséquence pour faire face à cette situation, nous faisons un appel pressant aux bonnes volontés pour intégrer le conseil et participer à ses travaux.

En absence de candidatures, l'ASLRB serait amenée avec regret à faire appel à un syndic professionnel, avec pour conséquence une très importante augmentation des charges (de l'ordre de 120 euros/mois).

Pour toute demande d'information ou annonce de candidature, vous pouvez vous rapprocher dès maintenant des membres du Conseil ou adresser un message à president@residencedubief.com.

A l'issue de cette assemblée vous êtes tous invités à partager le verre de l'amitié.

Le conseil Syndical

BILAN EXERCICE 2019

Postes	Budgétés	Réalisés	Détails
Bureau	1 400,00 €	615,58 €	
Animation	600,00 €	157,85 €	
Frais comptes bancaires	650,00 €	566,84 €	
Energie	1 000,00 €	759,14 €	
Télévision & Internet	2 450,00 €	2 261,04 €	
Assurances	1 450,00 €	1 296,00 €	
Comptabilité Externe	650,00 €	1 011,60 €	
Frais de personnel	52 160,00 €	48 945,97 €	
Salaires nets jardinier			26 718,90 €
Charges MSA			19 693,07 €
Impôts			2 534,00 €
Entretien	13 900,00 €	10 634,79 €	
Prestations Ext (taille,élagages)			7 316,52 €
Autre			3 318,27 €
Renouvellement matériel	5 000,00 €	10 400,00 €	
Aménagement	10 412,00 €	93,57 €	
TOTAL	89 672,00 €	76 742,38 €	

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Dépenses 2019	76 742,38 €	Charges 2019	86 440,00 €
		Charges impayées	-160,00 €
		Produits financiers	313,44 €
TOTAL	76 742,38 €		86 593,44 €

↓	
Résultat de l'exercice 2019 :	9 851,06 €

ETAT des COMPTES	01/01/2019	01/01/2020
BANQUE	12 371,18 €	2 700,23 €
LIVRET	38 603,79 €	60 316,08 €
Dettes	-1 998,05 €	-4 188,33 €
TOTAL des liquidités disponibles :	48 976,92 €	58 827,98 €
Résultat de l'exercice 2019 :	9 851,06 €	
Evolution de la situation financière :	58 827,98 €	

Les éléments détaillés seront donnés en AG

PROJET BUDGET 2020

DEPENSES		
Postes	Budget 2020	Détail
Bureau	1 200 €	
Animation	1 000 €	
Frais de comptes bancaires	600 €	
Energie	900 €	
Télévision & Internet	5 100 €	
<i>dont provision Télévision</i>		5 000 €
Assurances	1 350 €	
Comptabilité Externe	500 €	
Frais de personnel	33 500 €	
<i>Salaires nets jardinier</i>		19 000 €
<i>Charges MSA</i>		11 000 €
<i>Impôts sur salaires</i>		2 500 €
<i>Formation</i>		1 000 €
Entretien Résidence	27 000 €	
<i>Prestations Ext (taille, élagages)</i>		16 000 €
<i>Fourniture, plants, produits phyto,</i>		7 000 €
<i>Autre</i>		4 000 €
Impôts et taxes	1 000 €	
Renouvellement matériel	3 500 €	
<i>dont provision tondeuse</i>		2 000 €
Aménagement	40 000 €	
<i>dont provision Drains</i>		15 000 €
<i>dont provision Regards TNT-Fibre</i>		15 000 €
<i>dont provision local ASLRB</i>		9 412 €
TOT AL	115 650 €	

RECETTES	
Postes	Budget 2020
Charges de Janvier à Mars 2020	
40 €	
40 x 3 x 180	21 600 €
Charges de Avril à Décembre 2020	
40 €	
40 x 9 x 180	64 800 €
Charges impayées 2019	160 €
TOTAL	86 560 €

Total des liquidités disponibles au 01/01/2020	58 827,98 €
Budget Recettes 2020	86 560,00 €
Budget Dépenses 2020 <i>incluant les provisions</i>	-115 650,00 €
Fonds de Roulement au 31-12-2020 <i>déduction faite des provisions</i>	29 737,98 €

Les éléments détaillés seront donnés en AG

Tous à l'AG